

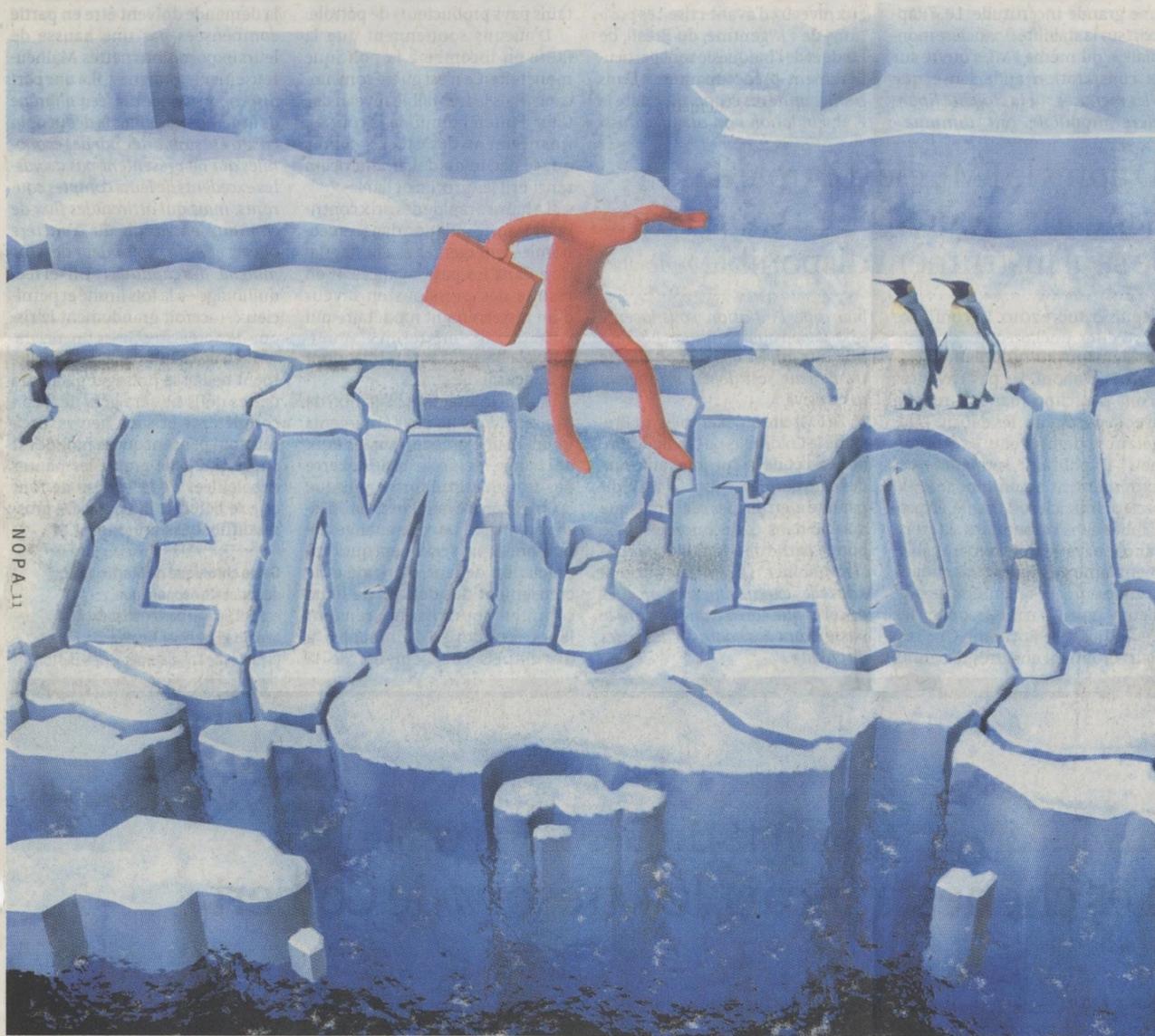
Le Monde

Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Chômage : un recul en trompe-l'œil

- Statisticiens et économistes prévoient une reprise des embauches au premier semestre 2011, avec 76 000 postes créés, selon l'Insee
- Le volume d'emplois intérimaires et saisonniers indique que la croissance reste insuffisante pour créer des emplois durables



Le printemps 2011 annonce-t-il le retour des créations nettes d'emplois en France ? « Le climat conjoncturel global s'est redressé début 2011. L'emploi pro-

Dossier

gresserait de 76 000 postes au premier semestre », indique l'Insee ; l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) confirme pour sa part la reprise des créations d'emplois et l'amélioration

du moral des chefs d'entreprise tant dans les services que dans l'industrie, des signaux positifs apparus dès 2010. « Le taux de chômage dans la zone OCDE a enregistré en février sa quatrième baisse consécutive, une reprise modérée est enclenchée en France », note l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE). S'agit-il d'une simple embellie, ou des prémices d'un véritable retour de la création d'emplois durables ?

« La France s'inscrit dans une tendance générale d'amélioration de

l'emploi dans les pays de la zone, essentiellement liée à l'évolution de la croissance », affirme Peter Jarrett, à la direction économie de l'OCDE. En moyenne, le chômage est en baisse dans les pays de l'OCDE comme de l'Union européenne.

Mais les écarts au sein de cette tendance générale s'accroissent. « Au sein de l'Union européenne, trois groupes de pays se dessinent, poursuit Peter Jarrett : l'Allemagne, qui, avec un taux de chômage réduit à 6,3 %, bénéficie de la

demande des pays émergents ; l'Irlande et l'Espagne, dont les taux de chômage restent très élevés (14,9 % et 20,5 %) ; et les pays intermédiaires comme la France, la Belgique, l'Autriche ou la Finlande. » S'il baisse en Allemagne et en Italie (8,4 %), on ne peut encore parler de stabilisation « à la mi-2011 » pour la France, estime l'OCDE.

Car le facteur déterminant pour l'emploi est avant tout la croissance du produit intérieur brut (PIB).

Anne Rodier

►►► Lire la suite page 4

Pierre-Cyrille Hautcœur

Dettes : qui paiera ?



Le Portugal, la Grèce, l'Irlande et l'Espagne multiplient les plans d'austérité et promettent de payer leurs dettes, même s'ils doivent pour cela « restructurer leur économie », c'est-à-dire raboter la protection sociale, réduire les salaires et accroître le chômage. Ces purges ne suffisent pourtant pas à rassurer les créanciers : les taux d'intérêt payés sur les dettes publiques des pays « périphériques » s'accroissent sans cesse et atteignent des niveaux insoutenables. La dette grecque à 10 ans rapporte désormais près de 14 %, l'irlandaise près de 10 %, la portugaise 9 %, contre 3,5 % environ au « centre » de l'Europe.

Au-delà de la hausse des taux, la chute de l'offre de crédit provoque des faillites en nombre et aggrave la récession. Si celle-ci n'est pas compensée par des politiques expansionnistes ailleurs dans la zone euro, elle va s'étendre durablement à toute l'Europe. En effet, la principale leçon de l'histoire des zones de change fixe comme la zone euro – une histoire connue au moins depuis Keynes – est que forcer les pays en déficit à rééquilibrer leur position sans que les pays créanciers relancent leur demande ne réussit jamais – la chute du revenu aggrave les taux d'endettement même quand la dette nominale recule – mais généralise la dépression.

Face aux tensions sur le système financier et à la grave récession de ces dernières années, la zone euro a utilisé la politique monétaire avec une relative modération (par rapport aux Etats-Unis). La Banque centrale européenne (BCE) est indépendante mais elle est, sur ce point, proche de l'hostilité allemande à toute inflation.

Rassurée sur la politique monétaire – que d'autres souhaiteraient utiliser pour réduire les dettes sans douleur –, l'Allemagne devrait pratiquer une politique budgétaire expansionniste, dont bénéficierait sa population, en baissant la TVA ou en relevant les salaires. Cela soutiendrait la reprise et lèverait la chape de dettes qui pèse sur les autres économies de la zone euro.

En effet, leurs politiques budgétaires, mises à contribution lors de la récession, sont aujourd'hui menacées par le risque de défaut. Si les opinions publiques du centre de l'Europe ne veulent pas payer pour les retraités de la périphérie, celles de la périphérie menacent de cesser de payer les intérêts des obligations détenues par les retraités du Nord. Prêter de l'argent public aux Etats périphériques – la solution utilisée jusqu'à présent – s'avère insatisfaisant : le surendettement est accru, d'où davantage de rigueur et de récession, tandis que la socialisation des pertes incite à l'irresponsabilité.

Il est temps de prendre au mot les annonceurs de faillites. Depuis vingt ans, les gouvernements réduisent les droits sociaux dans toute l'Europe – un mouvement qui renforce les effets de la crise au-delà du supportable. Il est devenu raisonnable de réduire les droits financiers, qui n'ont fait que se renforcer, et qui sont, avec la hausse des taux d'intérêt sur les dettes publiques de la périphérie, en concurrence directe avec les droits sociaux. L'Europe a la chance d'avoir des systèmes de retraite par répartition qui assurent un minimum de revenu aux plus âgés. Cela permet de réduire les revenus du capital sans risquer la ruine des rentiers, qui avait fait le lit du nazisme dans l'entre-deux-guerres.

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque, assurance ■ Conseil, audit ■ Marketing, commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales, Multiposte ■ Collectivités territoriales Pages 7 et 8

Consultez notre site : www.lemonde.fr

Martin Wolf p. 2
Les ingrédients de la crise sont toujours menaçants

Chronique p. 3
« Quand le fisc redistribue aux riches », par Thibault Gajdos

Stratégie p. 6



Groupon installe la « shopping social » sur le Web français



Dettes : qui paiera ?

►►► Suite de la chronique de Pierre-Cyrille Hautcœur

Ne seront affectés que ceux – les plus riches – qui ont bénéficié de la longue appréciation des actifs financiers. Mais il faut que cette solution soit mise en place à l'échelle européenne afin que ces redistributions n'apparaissent pas comme internationales – ce qu'au fond, elles ne sont pas.

L'obstacle à une restructuration, même partielle, des dettes publiques de la périphérie est son impact sur les banques et autres institutions financières détentrices de ces dettes. Il ne fait pas de doute qu'elles subiront des pertes, d'autant qu'elles ont parfois bien d'autres actifs douteux. Si l'on en croit le prix des CDS (titres d'assurance censés protéger contre le risque de faillite), nombre d'entre elles, espagnoles surtout, mais aussi françaises ou allemandes, sont menacées. Il faut désormais faire face à cette situation.

Les banques ont reçu des aides substantielles, eu le temps de constituer des provisions et de renforcer leurs fonds propres ; certaines distribuent de nouveau des dividendes élevés.

Si quelques-unes chutent, il faudra certes assurer la liquidité du système bancaire (ce que la BCE a su faire en 2008), mais aussi sa restructuration, y compris au prix de pertes sévères pour les actionnaires et certains des créanciers des banques. Cette réorganisation doit être effectuée au niveau européen sous l'autorité du nouveau Système européen de surveillance financière, car les grandes banques européennes ont toutes une activité trop transnationale pour relever d'une seule autorité prudentielle sans créer des tensions entre pays.

Les gouvernements doivent veiller au maintien des paiements et à une hiérarchie juste des créanciers, mais non sauver les banques qui ont fait de mauvais placements. Il est juste que les prêteurs trop gourmands ou mal avisés soient parfois perdants. C'est aussi nécessaire pour que le crédit et la croissance reprennent. ■

Pierre-Cyrille Hautcœur,
Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole d'économie de Paris.



Par Martin Wolf

Il est stupéfiant que Standard & Poor's se permette de dire quoi que ce soit sur la seule catégorie de dette au monde jugée susceptible d'ajouter de la valeur. Cette agence de notation, après tout, est l'un de ces établissements dont les échecs ont puissamment contribué à la crise financière. Cela dit, le fait qu'elle ait annoncé, lundi 18 avril, avoir fait passer la perspective d'évolution de la dette fédérale américaine de « stable » à « négative », nous rappelle une réalité essentielle : l'économie mondiale n'est pas engagée sur une voie stable. Au contraire, pour reprendre une formule souvent employée par le premier ministre chinois, Wen Jiabao, à propos de son propre pays, l'économie mondiale est « instable, déséquilibrée, non coordonnée et non durable ». La position budgétaire américaine n'est que l'un des nombreux dangers existants – et c'est loin d'être le pire.

Cela n'apparaît sans doute pas de manière évidente à la lecture des dernières « Perspectives de l'économie mondiale » du Fonds monétaire international (FMI). Au niveau mondial, ces prévisions sont les mêmes qu'en janvier : une solide croissance de 4,4% pour 2011 et de 4,5% en 2012. Même aux taux de change du marché, la croissance devrait être respectivement de 3,5% et 3,7%. Le volume mondial des échanges devrait croître de 7,4% cette année et de 6,9% en 2012, après le redressement post-crise de 12,4% en 2010. L'inflation devrait être, elle aussi, raisonnablement contrôlée, avec des prix à la consommation dans les économies avancées augmentant de 2,2% en 2011 et de 1,7% en 2012.

L'éclairage La dette américaine n'est pas le pire des dangers qui guettent l'économie mondiale. Aucun des facteurs de la crise n'a été éliminé

L'illusion de la reprise

Même dans les pays émergents, l'inflation devrait passer de 6,9% cette année à 5,3% en 2012.

Mais ces mêmes « Perspectives » dessinent un schéma de croissance divergente. Les pays avancés devraient connaître un redressement modéré, avec une croissance de 2,4% en 2011 et de 2,6% en 2012. Les pays émergents et en développement, eux, enregistreront une croissance de 6,5% en 2011 et 2012, la partie développée de l'Asie devant même, emmenée encore une fois par la Chine et l'Inde, connaître une croissance de 8,4%.

Ce déséquilibre traduit aussi une grande incertitude. Le « Rapport sur la stabilité financière mondiale », du même FMI, s'ouvre sur la constatation audacieuse que « les menaces sur la stabilité financière mondiale ont diminué »

D'après le FMI, « le contrôle des capitaux pourrait être à court terme le seul instrument disponible »

depuis octobre 2010. La confiance s'est certes améliorée. Mais la réalité est un tout autre domaine.

Tout d'abord, les pays avancés n'ont d'aucune manière renoué avec la normalité : les déficits budgétaires demeurent exceptionnels ; la politique monétaire est extrêmement accommodante ; le secteur financier est fragile, en particulier dans la zone euro ; la croissance du crédit a été remarquablement lente aux États-Unis et dans la zone euro ; les ménages de plusieurs pays, parmi lesquels les États-Unis et le Royaume-Uni, restent fortement endettés ; et, enfin,

il existe au sein de la zone euro un risque de défauts souverains ou de faillites bancaires, voire des deux. De surcroît, en dépit de l'ampleur des mesures de relance monétaire et budgétaire mises en œuvre, on estime toujours que la reprise dans ces pays sera anémique.

Deuxièmement, tandis que les pays avancés sont plongés dans les difficultés, plusieurs États émergents pâtissent d'une expansion excessive du crédit et d'une surchauffe. Dans de nombreux pays, notamment dans l'Asie et l'Amérique latine en développement, la production est bien supérieure aux niveaux d'avant-crise. Les positions de l'Argentine, du Brésil, de l'Inde et de l'Indonésie sont particulièrement préoccupantes. « Dans beaucoup de ces économies, note le FMI, l'inflation non corrigée aussi

bien que l'inflation sous-jacente soit en augmentation par rapport aux faibles niveaux où elles se trouvaient, soit déjà à un niveau assez élevé. »

Le FMI cite les exemples du Brésil, de la Colombie, de l'Inde, de l'Indonésie et de la Turquie ; au cours des cinq dernières années, le crédit par tête a, en termes réels, presque doublé dans ces économies. Une bonne partie de ce crédit concerne l'immobilier. Le FMI ajoute que « de telles expansions sont proches de celles que l'on a connues dans le passé avant des booms et des crises du crédit ».

En troisième lieu, les interactions entre les deux camps de notre économie mondiale divisée sont complexes et préoccupantes.

L'une d'elles se manifeste par le boom des prix des biens marchands. L'indice des prix marchands établi par le FMI a augmenté de 32% entre juin 2010 et février 2011. Cette augmentation s'explique par la forte demande dans les économies émergentes en croissance rapide, notamment la Chine, par les conditions difficiles de l'offre, particulièrement dans le domaine alimentaire et, enfin, par l'instabilité politique dans certains pays producteurs de pétrole.

D'aucuns soutiennent que la faute en incombe à la politique monétaire. Ce n'est guère convaincant. Mais le très faible niveau des taux d'intérêt diminue le coût du financement des stocks, tandis que le déclin du dollar américain renchérit les prix en dollars.

La hausse rapide des prix contribue à la forte inflation dans les économies émergentes et à la stagnation dans les pays avancés. Il en résulte des pressions en faveur d'un resserrement monétaire qui entraînerait, en termes nominaux, la baisse d'autres prix, dont celle des salaires.

Autre interaction, l'afflux de capitaux dans les pays émergents y génère une pression sur les taux de change. Mais celle-ci ne s'exerce pas de manière uniforme, puisque la Chine gère de manière très efficace son propre taux de change. De nombreux pays craignent que l'appréciation de leur monnaie et le creusement des déficits de leurs comptes courants ne rendent leurs économies vulnérables à d'éventuels changements de la

politique monétaire américaine. Le FMI suggère que « le contrôle des capitaux pourrait être à court terme le seul instrument disponible pour les autorités ». Mais il me paraît douteux que des économies ouvertes puissent s'en servir aussi efficacement que le fait la Chine.

Le dernier point concerne le rééquilibrage de la demande mondiale. En dépit de la surchauffe que connaissent plusieurs pays émergents, le FMI estime que celui-ci s'est enrayé. Il remarque par ailleurs que les conséquences négatives du rééquilibrage budgétaire, dans les pays à hauts revenus, sur la demande doivent être en partie compensées par une hausse de leurs exportations nettes. Malheureusement, souligne-t-il, « une part disproportionnée du rééquilibrage de la demande depuis le début de la crise a été supportée par des économies qui ne présentent pas de vastes excédents de leurs comptes courants, mais qui attirent les flux de capitaux en raison du caractère ouvert et de la profondeur de leurs marchés des capitaux ».

Un tel rééquilibrage – à la fois limité et pernicieux – accroît grandement le risque de nouveaux chocs financiers. Rien de ce qui se passe actuellement ne laisse présager qu'aucun de ces déficits ne sera géré de façon compétente et sans heurts. Bref, ceux qui pensent que le monde est sur le point de graver les pentes ensoleillées de la reprise ne font que se bercer d'illusions. De grosses difficultés s'annoncent. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditeur économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times » © « FT » (Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

ENTREPRENEURIAT SOCIAL
Entrepreneuriat social
Amandine Barthélémy et Romain Slitine
Editions Vuibert,
224 pages, 19 euros

Le livre Innovations sociales

L'entrepreneuriat social se développe à vive allure, et reste pourtant étonnamment mal connu en France. Le livre d'Amandine Barthélémy et Romain Slitine arrive donc à point nommé. Ces jeunes spécialistes du secteur, tous deux diplômés de Sciences Po Paris et de l'Essec, allient leurs qualités pédagogiques d'enseignants en écoles de commerce à leur pratique de consultants pour entrepreneurs sociaux en herbe ou confirmés.

Synthétique, l'ouvrage est émaillé de nombreux portraits d'entreprises qui sont autant d'illustrations de ce pan de l'économie, loin d'être marginal. Il est en effet la branche émergente et innovante de « l'économie sociale et solidaire, [qui] pèse 10% de l'emploi en France et verse 49 milliards d'euros de rémunération brute à ses salariés, ce qui représente 8% des rémunérations brutes versées en France », rappellent les auteurs.

L'entrepreneuriat social est à ce secteur ce que les start-up de la Silicon Valley sont à la technologie. Une mine d'innovations prêtes à diffuser, à imprégner de nombreux secteurs de l'économie.

Autant, donc, apprendre à le connaître.

Le livre s'adresse tant aux lecteurs intéressés par les questions d'entreprise et de management, mais néophytes quant à cette nouvelle catégorie d'acteurs et de pratiques, qu'aux entrepreneurs désireux de lancer leur société ou soucieux d'en accroître l'impact. Ou à toute personne souhaitant consacrer une partie de son temps à ces initiatives, bénévolement ou pas.

Car les entrepreneurs sociaux ne se contentent pas d'inventer de « nouvelles solutions à des besoins et problèmes sociaux ». Ils veulent atteindre cet objectif tout en étant viables économiquement. Pour parvenir à leurs fins, ils innove financièrement, mettent en place de nouvelles formes d'organisation, de gestion des ressources humaines, de gouvernance, de partenariat.

Le livre rend compte des initiatives les plus récentes, mais propose aussi outils, bonnes adresses et références. Pour participer à sa façon au changement d'échelle de l'entrepreneuriat social que ses auteurs souhaitent ardemment. ■ Annie Kahn

Les acteurs de l'économie Jacques-Marie Vaslin Les chênes français, le « trésor » de Colbert

Les forêts françaises abritent aujourd'hui des chênes plusieurs fois centenaires. Ce qui fait le bonheur des promeneurs dans les forêts de Tronçais dans l'Allier, ou de Bercé dans la Sarthe. Ces arbres sont en fait les reliques d'une politique engagée il y a plus de trois siècles par le paragon du mercantilisme en France : Jean-Baptiste Colbert (1619-1683).

Au milieu du XVII^e siècle, la marine française est dans un piètre état, contrecoup de la Fronde. Seuls deux ou trois vaisseaux peuvent affronter la haute mer. La marine doit louer ou acheter des navires étrangers en cas de guerre. Colbert décide alors de réorganiser toute la filière, de la culture du chêne au chantier naval.

La construction d'un grand vaisseau nécessite d'abattre jusqu'à 4 000 chênes centenaires. Or à cette époque, il n'existe pas de politique forestière digne de ce nom. Le défrichage et la surexploitation des forêts royales ont provoqué une baisse régulière de la surface boisée. La forêt s'étend alors sur environ 13 millions d'hectares. Le bois de chêne étant insuffisant, on

en importe essentiellement d'Italie et d'Albanie. Le pin, utilisé pour le gréement, provient d'Europe du Nord. En cas de reprise des hostilités, la maîtrise des routes du bois devient stratégique.

Mais toutes ces importations ne conviennent pas au mercantiliste Colbert. Aux yeux de cet homme d'Etat, la forêt constitue à la fois une source de richesse importante, « un trésor qu'il faut soigneusement conserver », et une ressource indispensable pour la construction de navires. On ne la préserve pas pour son écosystème, mais par intérêt militaire et économique. L'ordonnance d'août 1669 scelle une reprise en main vigoureuse des forêts françaises. Un quart de la surface des forêts doit être préservé, l'âge d'abattage des arbres est reculé à vingt ans, 32 baliveaux à l'hectare sont conservés. L'abattage est réglementé. Les résultats ne tardent d'ailleurs pas à se faire sentir : les recettes des forêts royales passent de 50 000 livres en 1662 à 1 million vingt ans plus tard.

Dans la foulée, les chantiers navals sont réorganisés pour que la fabrication d'un navire prenne un rythme industriel. La réalisa-

tion de maquettes de bateaux permet de standardiser leur construction. Dans le dessein d'en augmenter la performance, on fait appel aux mathématiciens et aux géomètres. Le personnel est formé dans des écoles navales, on emploie aussi de la main-d'œuvre étrangère. Au besoin, on a recours à l'espionnage pour percer les secrets de fabrication des ennemis.

Anarchie ambiante

L'effort est considérable. Rien qu'en 1673, vingt-six navires et six galères sortent des chantiers de Rochefort, qui emploient alors 20 000 personnes. Dix ans auparavant, ce bourg ne comptait que 500 âmes. En 1677, la marine est en possession de 300 vaisseaux et galères.

Mais la Révolution porte un coup à cette politique. La liberté de coupe, restaurée par une loi de 1791, et l'anarchie ambiante livrent les futaies au pillage. Le massif forestier s'en trouve réduit de 500 000 hectares. Le début du XIX^e siècle voit le retour d'une politique forestière. C'est ainsi que, depuis près de deux siècles, la France maintient une gestion rigoureu-

se de son patrimoine forestier. L'héritage légué par Colbert se retrouve dans une administration des forêts efficace, de riches massifs forestiers et une conception de l'économie faisant de l'Etat un acteur à part entière. ■

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'IAE d'Amiens.

Le Monde

Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax. : +33 (0)1-57-28-21-21
Télex : 206 806 F

Édité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication :
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde »,
membre du directoire :
Erik Izraelowicz

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712 C 81975.
ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde
Impression Le Monde
12, rue M.-Gumbourg
94852 Ivry Cedex
Printed in France

